



RÉPRESSION SYNDICALE : SOUTIEN A NOTRE CAMARADE SEBASTIEN MENESPLIER

« Soupçonné de mise en danger d'autrui par personne morale (risque immédiat de mort ou d'infirmité) par violation manifestement délibérée d'une obligation réglementaire de sécurité de prudence ».

Sébastien MENESPLIER, actuel secrétaire général de la Fédération CGT de l'Energie, membre du bureau confédéral de la CGT est convoqué à la gendarmerie de Montmorency le 6 septembre 2023 dans le cadre des actions menées par les électriciens et gaziers pendant la bataille des retraites.

Sébastien se retrouve dans le collimateur du gouvernement Macron qui franchit un cap dans la répression des mouvements sociaux. Alors qu'il n'hésite pas à utiliser tous les outils à sa disposition pour restreindre les libertés fondamentales, qu'elles soient collectives comme individuelles, le pouvoir s'attaque cette fois, à un premier dirigeant de la CGT sous un prétexte fallacieux de manquement à la sécurité.

De telles tentatives de criminalisation de l'action syndicale démontrent le tournant autoritaire pris par le gouvernement actuel. Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la répression des mouvements sociaux et des femmes et des hommes qui s'organisent, se syndiquent et luttent pour la justice sociale.

La répression syndicale n'épargne aucun champ professionnel ou territoire. En Haute-Loire aussi, des militants CGT ont subi pressions et répressions, comme ce fut le cas d'un camarade cheminot, de délégués syndicaux dans plusieurs entreprises du privé ou services publics pour nuire à la CGT.

S'attaquer aux militants syndicaux, c'est s'attaquer aux droits des travailleuses et des travailleurs, et à celles et ceux qui défendent les intérêts des salariés, au syndicalisme, à la CGT, à ses militantes et militants.

S'attaquer aux militants syndicaux, c'est s'attaquer à la liberté et à la démocratie. Rappelons que le droit de manifester est un droit fondamental reconnu et protégé par la constitution.

**Ce mercredi 6 septembre les salariés des industries électriques et gazières organisent une
Assemblée Générale à 9 h au centre Ste Catherine.**

**L'UD CGT invite tous les syndiqués disponibles à s'y rendre et apporter un soutien
interprofessionnel.**

L'UD CGT 43 organisera une conférence de presse sur les discriminations syndicales le mercredi 6 septembre à 11 h dans ses locaux parce que nous n'accepterons jamais la remise en cause du droit à l'expression, du droit de revendiquer, de se syndiquer, de manifester et de faire grève ! C'est le combat fondamental de notre engagement syndical !

Toute la CGT exige l'arrêt immédiat de l'ensemble des procédures initiées à l'encontre de tous les camarades incriminés afin que cesse toute forme de répression dans l'exercice de l'activité syndicale.

Le 4 septembre 2023